

La Croix de Saint-Roch depuis la Chapelle de Merlas



Une randonnée proposée par gbacherot

Petite randonnée sympathique, avec de jolis panoramas sur le Jura et la Chartreuse.

Durée	4h	Difficulté	Facile
Distance	10,98 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	347 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	339 m	Commune	Merlas (38620)
Point haut	840 m	Régions	Alpes, Dauphiné
Point bas	551 m		



Trace n° 1031867

Description

À Saint Geoire-en-Valdaine, prenez la direction du Col des Mille Martyrs. Partez à gauche vers [Merlas](#).

Au croisement à l'entrée du village de Merlas, dirigez-vous à gauche en direction de la Chapelle de Merlas. Arrivé au hameau, gardez-vous près de l'église.

(D/A) Rejoignez la départementale. Partez à droite, et suivez le balisage Jaune. À la fourche, montez à gauche, Route de Merliette. Passez quelques maisons puis continuez jusqu'au premier chemin à gauche.

(1) Partez à gauche en direction de la Croix de Saint-Roch. Rentrez bientôt dans la forêt. À la première fourche, montez à droite. Juste avant de déboucher de la forêt, passez à côté d'un petit bâtiment à l'abandon, envahi par la végétation.

(2) Partez à gauche. D'ici, le panorama sur le massif de la Chartreuse est magnifique. À la Croix de Saint-Roch, continuez tout droit en lisière de forêt. Très rapidement, vous arrivez sur une fourche.

(3) D'ici, vous pouvez faire un aller retour jusqu'à la pierre à Mata (Dolmen) en partant à gauche. Continuez tout droit, puis passez à côté d'un pylône. Suivez bien le balisage Jaune jusqu'au panneau "la Mortière".

(4) Prenez à gauche, le chemin non balisé. Après 150m, partez sur le chemin à droite. Vous retrouvez bientôt le balisage Jaune. Sortez de la forêt et descendez, par un bout de route, vers le hameau du Colin. Au croisement, vous apercevez en face, dans le pré, la Croix des Lépreux.

(5) Tournez à gauche, continuez environ 500m sur cette route jusqu'à un virage à 90° sur la gauche.

(6) D'ici, quittez la route et continuez tout droit sur le chemin balisé. Après 100m, quittez le balisage et partez à gauche. Bientôt, trouvez une fourche; prenez alors le chemin qui monte à gauche. Suivez ce chemin en forêt. Ce sentier tourne un moment sur la gauche, puis croise un chemin. Partez alors à droite.

Attention, il n'y a plus de balisage et le sentier n'est pas entretenu, donc pas toujours très visible (n'oubliez pas la carte et le gps).

Après 400m environ, vous retrouvez une fourche. Partez alors à droite sur le chemin qui descend.

(7) Après 300m, un chemin arrive sur votre gauche ; suivez-le. La descente est par moment assez forte. Après un virage à 90° à droite, descendez jusqu'à la lisière de la forêt. D'ici, vous voyez en contrebas le hameau de la Garonnière. Descendez à travers pré jusqu'aux maisons. Rejoignez la route où vous retrouvez le balisage.

(8) Partez à droite. Suivez le balisage jusqu'à la croix. Quittez à nouveau le balisage et obliquez à gauche. Suivez cette route jusqu'au croisement.

(9) Traversez la route, et rejoignez la Picaudière en virant à gauche. Au croisement, partez à gauche, et suivez le balisage jusqu'à l'arrivée (D/A).

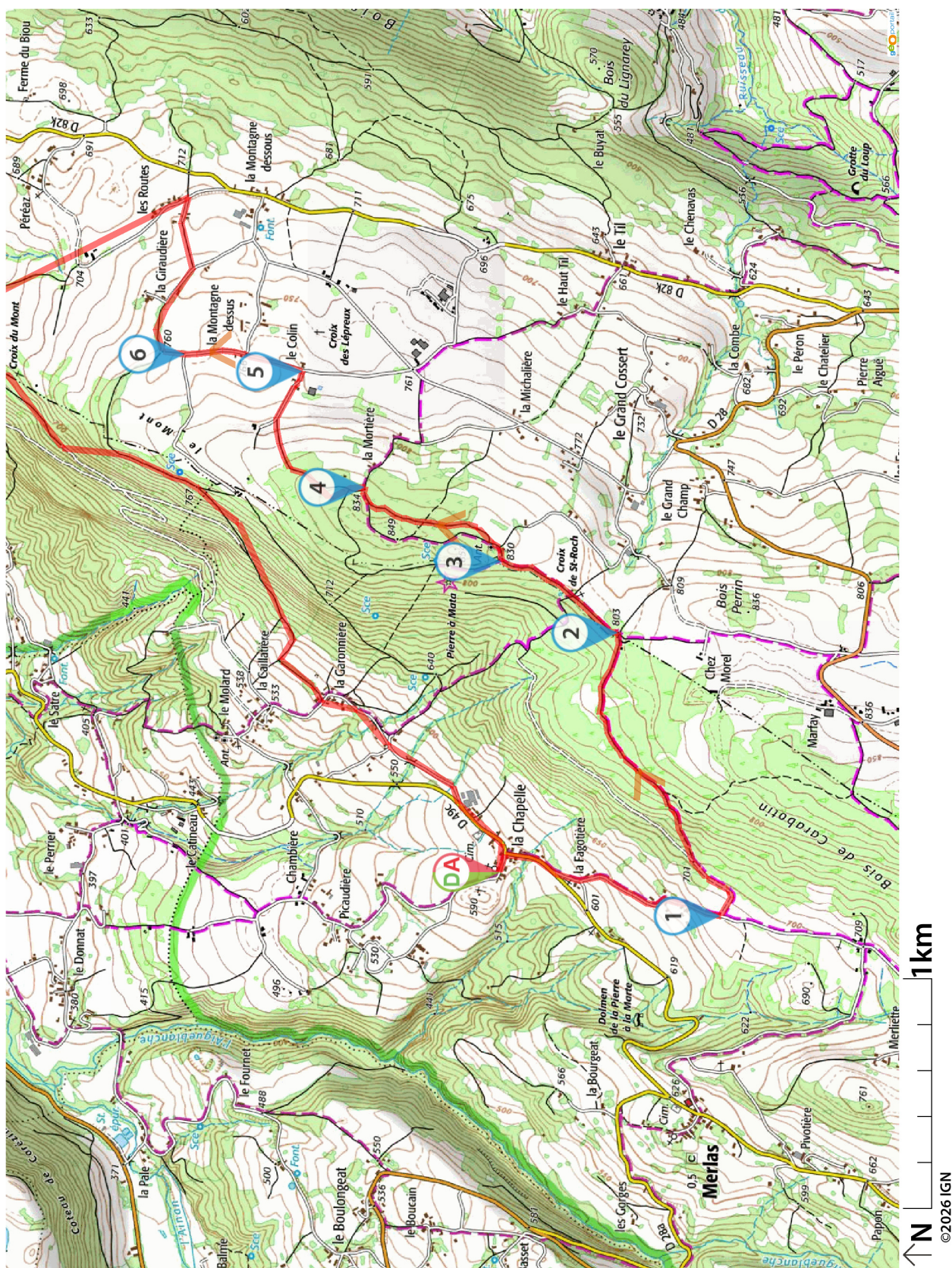
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-croix-de-saint-roch-depuis-la-chapelle/>

Points de passage

- D/A Église de la Chapelle de Merlas**
N 45.452599° / E 5.676932° - alt. 580 m - km 0
- 1 Chemin à gauche**
N 45.443958° / E 5.674507° - alt. 667 m - km 1.1
- 2 La lisière de la forêt**
N 45.447968° / E 5.690283° - alt. 795 m - km 2.59
- 3 Fourche**
N 45.452529° / E 5.694274° - alt. 807 m - km 3.2
- 4 La Mortière**
N 45.457867° / E 5.698401° - alt. 838 m - km 3.97
- 5 Le Colin**
N 45.460303° / E 5.704863° - alt. 774 m - km 4.83
- 6 Chemin des traverses**
N 45.464908° / E 5.705829° - alt. 761 m - km 5.36
- D/A Église de la Chapelle de Merlas**
N 45.452614° / E 5.676986° - alt. 580 m - km 10.98

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

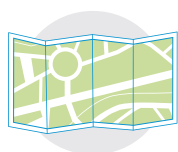
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



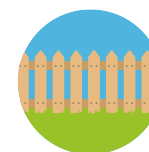
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



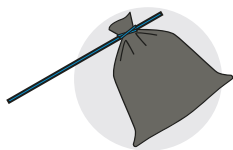
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.